



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

RELEVÉ DE DECISIONS/INFORMATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07/12/2020 A 19H00

Présents : REGALLET Paul, ARGOUD Yves, BERTHIER Yves, BERTHOLLIER Christian, CAGNIN Georges, CEVOZ-MAMI Christian, LESAGE Claude, PARAVY Jean-Claude, PICARD Marie-France, VERGUET Nicolas, VITTOZ Philippe.

Excusés : ANDRE Valérie, PERROT Alain, PERSON Philippe

Discussion autour des thèmes suivants :

CAGNIN Georges, Vice-Président en charge du Tourisme

1- Candidature Ambition tourisme

La démarche relative à la candidature Ambition tourisme Avant-Pays Savoyard/Chartreuse est rappelée. Il sera proposé au Conseil communautaire de valider cette démarche qui va permettre un développement touristique et des retombées économiques sur le territoire et renforcer la dynamique collective grâce aux 3 axes concernés : « Territoire d'Excellence de Pleine Nature », « Qualification et Développement des hébergements » et « création d'une Véloroute des 5 lacs » ;

Une délibération sera inscrite en ce sens au Conseil communautaire du 14 décembre prochain.

LESAGE Claude, Vice-Président en charge des Transports scolaires et de la Mobilité

2- Compétence mobilité

Les informations données par le Cabinet CEREMA lors du Conseil syndical du SMAPS le 17 novembre dernier sont rappelées. Le Bureau envisage un accompagnement dans cette réflexion afin que le Conseil communautaire puisse se prononcer sur cette prise ou non de compétence avant le 31/03/2021.

VITTOZ Philippe, Vice-Président en charge des Finances

3- Information sur la préparation budgétaire 2021 :

Comme chaque année une lettre d'orientations budgétaires va être adressée aux Chefs de service pour la préparation budgétaire 2021 en donnant des informations de contexte général issues du projet de loi de finances 2021 qui doit être voté en décembre : baisse de la CVAE, baisse de la dotation de compensation, impacts potentiels de la crise sanitaire liée à la COVID-19, ...

Il est demandé aux services de maintenir au niveau de 2020 les crédits budgétaires prévus pour les dépenses courantes de fonctionnement. La question des dépenses RH sera traitée à part.

Pour les besoins et les projets nouveaux tant en fonctionnement qu'en investissement, il est demandé aux services, en lien avec leur Vice-Président, de définir un ordre de priorité si un arbitrage budgétaire s'avère nécessaire. Il est demandé également de compléter le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) mis en place.

BERTHOLLIER Christian, Vice-Président en charge des Travaux

4- Avenant au contrat de MO Les Marmousets

Le Maître d'œuvre a demandé un entretien auprès du Président de la CC Val Guiers.

Très impacté par la COVID il va terminer sa mission en juin 2021 au lieu de décembre 2020.

Il sollicite à cet effet la Collectivité pour établir un avenant à son contrat.

Le Bureau propose d'étudier les règles du marché avant toute prise de décision.

VERGUET Nicolas, Vice-Président en charge de l'Economie

5- Partenariat financier poste chargé de projet Territoire d'industrie

Prenant en compte que le « Territoire d'Industrie La Tour du Pin-Grésivaudan » bénéficie d'un soutien financier permettant l'embauche d'un chef de projet chargé de coordonner et soutenir la mise en œuvre du plan d'actions dans le cadre du Plan de Relance France, il sera proposé au Conseil communautaire de co-financer le poste du chef de projet qui tourne à raison de 2 jours par mois dans chaque EPCI soit 1050€ par an pendant deux ans (2020 et 2021).

6- Convention ADS avec la CC des Val du Dauphiné

Le point est fait sur le renouvellement de la convention en cours avec la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné ; convention portant constitution d'un service unifié pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Cette convention qui doit être renouvelée au 01/01/2021 pour une durée de 3 ans, est passée en revue. Une délibération sera inscrite à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 14 décembre prochain.

7- Compétence eaux pluviales

Pour rappel, c'est une compétence que la CC Val Guiers aurait souhaité confier au SIEGA mais, n'ayant pas cette possibilité inscrite dans ses statuts, le SIEGA ne souhaite pas donner suite.

A noter qu'à ce jour la CC Val Guiers n'a pas de financement ni d'agent pour exercer cette compétence. Le Bureau propose de constituer un groupe de travail en son sein pour réfléchir sur le sujet.

8- Convention relative au reversement d'une partie de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties par les Communes concernées vers la CC Val Guiers :

Cette convention a été proposée et votée lors du Conseil communautaire du 25/02/2020.

A ce jour celle-ci n'a pas fait l'objet d'une approbation par toutes les Communes. Elle s'applique donc partiellement. Le Conseil communautaire devra se prononcer sur l'opportunité ou non de la maintenir.

9- Point sur la fibre :

Suite à la présentation de la situation par les services du Département lors du Conseil communautaire du 24/11/2020, une réunion s'est tenue à la CC Val Guiers le mercredi 02/12/2020 afin de poursuivre les discussions et envisager les différentes possibilités pour faire avancer les choses plus vite.

Depuis plusieurs Maires ont été contactés par la Société EIFFAGE.

10- Commission communication (communication technique et politique) :

Le Bureau envisage de créer une commission communication qui aura en charge la gestion du site internet de la CC Val Guiers, le bulletin communautaire et le compte-rendu d'activités.

Les Conseillers communautaires intéressés par cette commission sont invités à se manifester.

A noter que l'agence AGATE organise une formation Jeudi 17/12/2020 de 09H30 à 11H00 « Comment orchestrer sa communication ».

Renseignement et inscription à formation@agate-territoires.fr TEL 04.79.85.39.32

11- CAR 2^{ème} génération : reconduction à la même hauteur de l'enveloppe du précédent contrat sur 3 ans soit une enveloppe de 606 000€ de subventions pour le territoire de la CC Val Guiers (Communes + CC Val Guiers). Le recensement des projets des Communes et de la Communauté de Communes est à transmettre à la Région avant le 31/12/2020.

12- Compétence PLU : le transfert automatique de la compétence PLU aux Communautés de Communes est reporté au 01/07/2021 (modification de l'article 136, II de la loi n° 2014-366 du 24/03/2014).

Ainsi les Communes qui souhaitent s'opposer à ce transfert automatique et appliquer la minorité de blocage prévue devront délibérer entre le 01/04/2021 et le 30/06/2021.

13- Demande d'une subvention de la part de l'association des Cadets de la gendarmerie 73 :

Objectif de cette association : permettre aux jeunes lycéens et lycéennes de Savoie, parfois en difficulté, de découvrir les métiers de la gendarmerie et reprendre confiance en eux à travers le goût de l'effort et le dépassement de soi.

La Préfecture de la Savoie, le Conseil régional et plusieurs partenaires associatifs et privés ont d'ores et déjà apporté leur contribution à cette association.

La décision de contribuer ou non sera soumise au Conseil communautaire.

14- Règlement intérieur de la Communauté de Communes :

Le projet de règlement sera adressé aux membres du Bureau communautaire qui sont invités à faire part de leurs commentaires. Ce règlement sera soumis à délibération lors du Conseil communautaire du 14/12/2020.

15- Calendrier des Conseils et des Bureaux communautaires : le Bureau a fixé les dates des prochains Bureaux et Conseils communautaires pour l'année 2021. Le calendrier sera prochainement adressé aux Conseillers.

**LE PRESIDENT,
Paul REGALLET**



(NM/2020)